

**Conseil Municipal**  
Séance publique 02/06/25

**/ Délibération DEL25\_06\_02\_14**  
VOIRIE. Dénomination d'une rue Assia Djebar

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49  
Nombre de présents : 33

Date de la convocation 26/05/2025

**Présidente** Madame Michèle PICARD

**Secrétaire** Monsieur Nicolas PORRET

**Présent·e·s :** Madame Michèle PICARD, Monsieur Nacer KHAMLA, Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURL, Madame Véronique FORESTIER, Monsieur Lanouar SGHAIER, Monsieur Djilannie BENMABROUK, Madame Véronique CALLUT, Monsieur Bayrem BRAIKI, Monsieur Nicolas PORRET, Madame Patricia OUVRRARD, Monsieur Hamdiatou NDIAYE, Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Valérie TALBI, Monsieur Jean-Maurice GAUTIN, Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Madame Sophia BRIKH, Madame Joëlle CONSTANTIN, Madame Yolande PEYTAVIN, Monsieur Pierre MATEO, Monsieur Saïd Hamidou ALLAOUI, Madame Nathalie DEHAN, Madame Amel KHAMMASSI, Madame Christelle CHARREL, Monsieur Karim SEGHIER, Monsieur Murat YAZAR, Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Albert NIGRA, Monsieur Aurélien ARNOULD, Monsieur Cyril SANTANDER, Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Lionel PILLET, Monsieur Alexandre DALLERY, Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE

**Absent·e·s / Excusé·e·s :** Madame Monia BENAÏSSA, Monsieur Idir BOUMERTIT, Monsieur Lotfi BEN KHELIFA, Madame Sandrine PICOT, Madame Estelle Sophia JELLAD, Madame Fazia OUATAH, Monsieur Farid BEN MOUSSA, Madame Camille CHAMPAVERE, Monsieur Damien MONCHAU

**Dépôt de pouvoir** Madame Samira MESBAHI **donne pouvoir à** Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame SOUAD OUASMI **donne pouvoir à** Monsieur Hamdiatou NDIAYE, Monsieur Jeff ARIAGNO **donne pouvoir à** Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURL, Monsieur Yannick BUSTOS **donne pouvoir à** Madame Patricia OUVRRARD, Madame Aude LONG **donne pouvoir à** Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Maurice IACOVELLA **donne pouvoir à** Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Yalcin AYVALI **donne pouvoir à** Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE

Dans le cadre de la création / réaménagement des deux voies de circulation entre Martyrs / Cachin / Komarov et de la résidentialisation des résidences appartenant à la SACOVIV, deux rues ouvertes à la circulation publiques seront créées.

Il est donc nécessaire de dénommer ces deux nouvelles voies de circulation.

La seconde rue à dénommer joint l'avenue des Martyrs de la Résistance et la rue Andrée Chedid. Il est proposé d'attribuer à cette rue le nom d'Assia Djebar.

Écrivaine, historienne et cinéaste algérienne, Assia Djebar est la première femme maghrébine admise à l'École normale supérieure de Sèvres, en France, en 1955. Elle s'y engage très tôt dans la lutte pour l'émancipation des femmes algériennes et pour l'indépendance de son pays. Elle écrit de nombreux romans, nouvelles et essais qui mettent en lumière la condition des femmes en Algérie, notamment dans un contexte de décolonisation.

Elle est élue en 2005 à l'Académie française, devenant la première femme maghrébine à y entrer. Son œuvre est étudiée dans le monde entier pour son importance littéraire, historique et féministe.

Vu l'article L.2121-30 du code général des collectivités territoriales disposant que le conseil municipal est compétent pour procéder à la dénomination des voies ;

Considérant que la Ville souhaite honorer des personnalités dont l'engagement, l'œuvre ou le parcours ont marqué l'histoire, les valeurs de la République et la mémoire collective ;

Considérant que le parcours d'Assia Djebbar, écrivaine, historienne et cinéaste algérienne de renommée internationale, membre de l'Académie française, contribue à la reconnaissance des femmes et au dialogue entre les cultures ;

Considérant que la dénomination d'une rue à son nom constitue un hommage à son parcours riche et participe à la visibilité des figures féminines dans l'espace public ;

Le Conseil municipal,  
Le rapport de Monsieur SGHAIER, entendu

après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

## DÉCIDE

- Dénommer la rue joignant l'avenue des Martyrs de la Résistance et la rue Andrée Chedid « rue Assia Djebbar » ;
- Autoriser Madame le Maire à signer l'ensemble des documents permettant d'exécuter la présente délibération.

Par délégation du Maire,

Le secrétaire,

Nacer KHAMLA  
Premier Adjoint

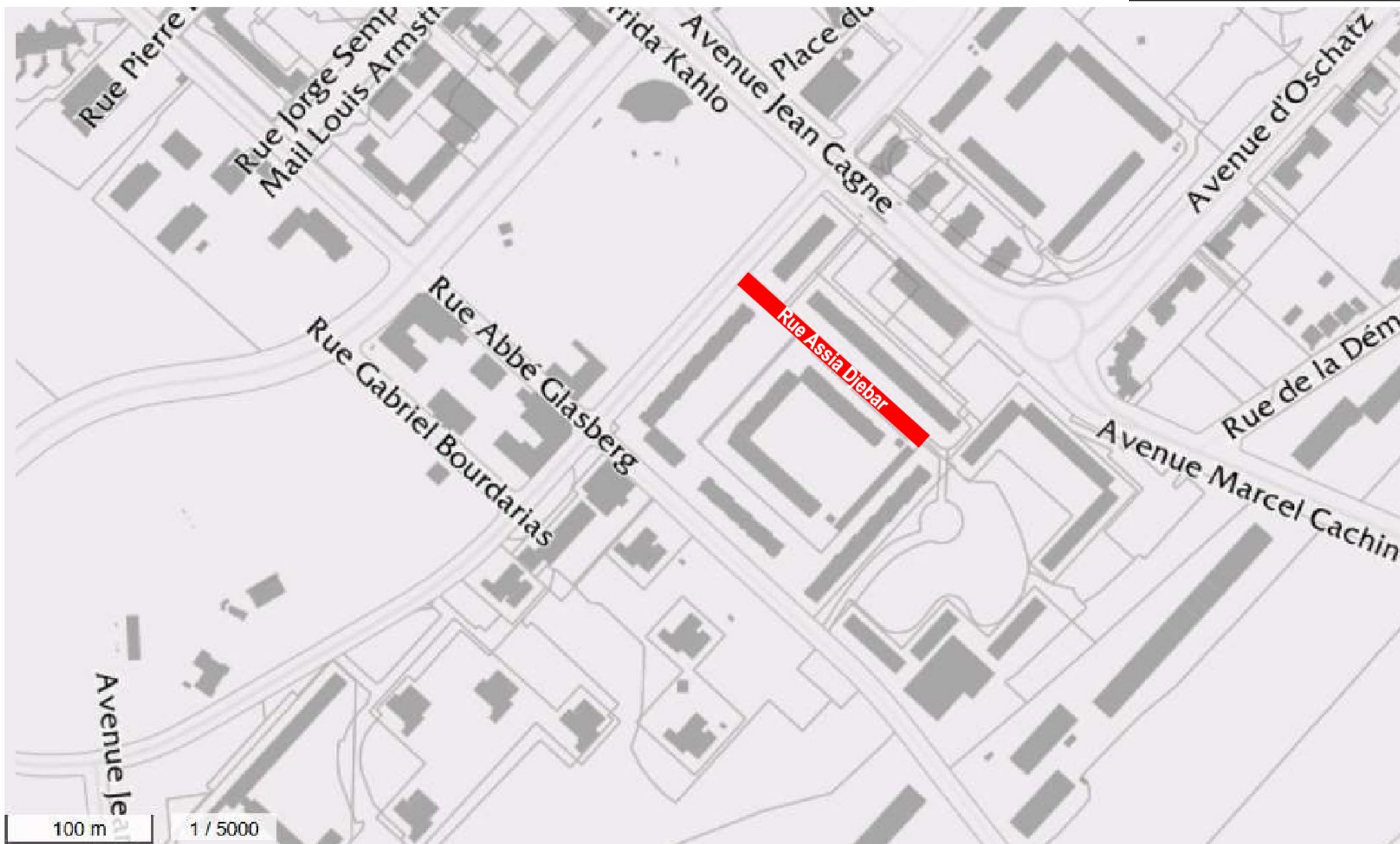
Monsieur Nicolas PORRET

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le

ID : 069-216902593-20250602-DEL25\_06\_02\_14-DE



100 m

1 / 5000